

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 10 juillet 2017 fixant la liste d'admission au concours externe d'ingénieurs des mines - Année 2017

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2009-63 du 16 janvier 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des mines ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 fixant les modalités d'organisation du concours externe pour l'accès au corps des ingénieurs des mines ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2016 portant ouverture au titre de l'année 2017 d'un concours externe pour le recrutement d'un ingénieur des mines ;

Vu la liste établie le 24 mai 2017 par le président du jury,

Arrête :

Article 1^{er}

Est déclaré admis au concours externe d'ingénieur des mines (année 2017) :

Liste principale

M. Simon GOURDIN.

Liste complémentaire

Néant.

Article 2

Le chef du service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié dans le *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 10 juillet 2017.

*L'ingénieur des mines,
adjoint au chef du service
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
A. SCHMITT